

DOULOUREUX MAIS NÉCESSAIRE LA MISE EN ASSEC

Une période d'assec peut faire la richesse de la vie aquatique, mais seulement en milieu artificiel. Avant de détailler tout ce qu'il y a à faire au moment de l'assèchement prolongé du plan d'eau, il n'est pas inutile que je vous précise les raisons qui justifient cette action drastique. En fait, nous distinguerons deux grands types d'enjeux associés à l'assec. Le premier concerne l'état des fonds. En effet, comme tout milieu clos, l'étang voit ce dernier évoluer au cours du temps. Il se forme une couche de vase qui s'épaissit peu à peu. Cette augmentation est liée aux apports plus ou moins importants de matières minérales fines venant du ruissellement sur un bassin versant, et surtout à toutes les matières vivantes qui meurent et se déposent au fond pour y être décomposées : plancton, larves, poissons...

Un vrai réacteur

La vase n'est pas inerte, abritant une vie intense dont la fonction est de dégrader les matières organiques pour les recycler en substances disponibles pour la chaîne alimentaire (fertilisants, sels minéraux, notamment). Cette vase est en fait un énorme réacteur biologique sur lequel il faut veiller. Mais, malgré tous les efforts des bactéries et des champignons, le recyclage n'est jamais complet et, au fil des années, les épaisseurs s'accumulent. Préjudiciables à la vie aquatique, ces accumulations provoquent, au fil du temps, une désoxygénation totale des fonds et le réacteur « s'encrasse ». Il faut alors agir et la mise en assec est souvent la seule solution viable.

Le second enjeu d'un assèchement prolongé de l'étang est de réguler les espèces animales et végétales qui vivent dedans. En effet, même si vous avez été très sérieux et que vous avez contrôlé vos empoisonnements et le développement des végétaux, il peut arriver malheureusement que certaines espèces indésirables se soient glissées accidentellement dans le plan d'eau. Bien souvent, surtout pour les végétaux, les solutions d'arrachage ou de traitement sont inefficaces, surtout pour des espèces très envahissantes. De même, pour les poissons, malgré une pêche intensive, il est parfois assez difficile de venir à bout d'espèces très prolifiques et peu intéressantes pour la gestion de l'étang.

Dans ce cas, il n'y a vraiment pas d'autres alternatives que la mise en assec. A ces deux enjeux, vous pouvez ajouter les problèmes de

maladies des poissons, voire la nécessité de réparer des organes de vidange, d'évacuation des eaux ou même une digue.

Planifier

Une fois que

la décision est prise, il faut respecter un planning assez précis, et conduire une série d'actions indispensables à la réussite de l'opération. La première est évidemment la vidange de l'étang. Je ne détaillerai ici ni les procédures administratives à respecter, ni les modalités techniques de réalisation de l'opération, ni toutes les précautions à prendre pour ne pas polluer les rivières et ruisseaux en aval, ni de la récupération des poissons...

Je ne m'intéresse, en ce qui me concerne, qu'au moment où le plan d'eau est déjà vidé en totalité. Il faut dans un premier temps laisser le fond se ressuyer. L'eau contenue dans la vase peut mettre pas mal de temps à s'évacuer, et les quantités sont parfois importantes. Ce ressuyage est important, surtout pour pouvoir accéder au fond du plan d'eau. Si vous n'êtes pas patient, vous risquez d'avoir de mauvaises surprises et de rester les deux pieds bloqués dans la vase lorsque vous y descendrez.

La première opération consiste à chauler le fond du plan d'eau. Dans un premier temps, surtout si vous voulez vous débarrasser de végétaux, je vous conseille la chaux vive à raison de 200-300 kg pour 1 ha. Soyez très prudent avec l'épandage et protégez-vous le visage et les mains. Si l'hiver n'est pas trop humide, vous pouvez ensuite, 2 à 3 mois après la vidange, réaliser un apport de chaux éteinte assez conséquent, de l'ordre de 1 à 1,5 t par ha. Au printemps, dès l'instant où la vase s'est asséchée et que les fonds sont assez durs et stables, il est possible de procéder à différents travaux comme l'arrachage définitif des résidus de végétaux indésirables. Ensuite, avec un tracteur, vous pouvez travailler légèrement le fond en utilisant le passage d'une herse ou d'un déchaumeur à dents ou à disque.

Cela permet d'aérer les vases, et de les minéraliser, c'est-à-dire de transformer la matière organique en composés minéraux. Deux solutions s'offrent ensuite à vous, soit vous plantez une céréale ou même une graminée, soit vous laissez en friche. Vous pourrez pratiquer une fauche de fin de printemps et laisser les végétaux coupés en place. La remise en eau se fera à la fin de l'été pour assurer si possible un empoisonnement en début d'hiver.

Une petite visite

L'assec est aussi l'occasion de bien vérifier les organes de vidange et de trop-plein, et de faire les réparations nécessaires. Attention, la première année de remise en eau se traduira souvent par une forte reprise de certains végétaux pionniers. Ne vous affolez pas, en général, ils disparaissent au bout de deux ou trois ans.

En général, la mise en assec est préconisée tous les cinq ou six ans pour optimiser la production, mais dans le cas d'un étang de loisir, vous pouvez envisager cette opération tous les dix à douze ans. Le plus important est de bien respecter au moins trois trimestres d'assec. La seule période hivernale ne suffit pas.

Philippe Baran

